



La réaction aux violences chez Air France

Ifop pour Sud Ouest Dimanche



JF/EP N° 113391

Contacts Ifop :

Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

OCTOBRE 2015

Sommaire

- 1 - La méthodologie	1
- 2 - Les principaux enseignements	4
- 3 - Les résultats de l'étude.....	7
La réaction aux violences chez Air France	8

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour Sud Ouest Dimanche

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 000** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 7 au 9 octobre 2015.

Retrouvez gracieusement les sondages et analyses publiés de l'Ifop sur :

Nos applications mobiles



Android



iPhone / iPad

Notre site Internet



www.ifop.com

Les réseaux sociaux



@IfopOpinion



Ifop Opinion

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
<i>Si le pourcentage trouvé est...</i>						
<i>Taille de l'échantillon</i>	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

Les images des deux cadres dirigeants d'Air France, fuyant la chemise arrachée une foule de manifestants hostiles, ont tourné en boucle dans les médias. De très nombreuses voix se sont élevées pour condamner sans réserve la violence des salariés en colère, le premier Ministre employant même le terme de « voyous ». D'autres, moins nombreuses, ont rappelé que ces actes avaient eu lieu dans un contexte social très tendu, marqué par l'annonce d'un nouveau plan de restructuration prévoyant la suppression de 2900 postes et que cette violence traduisait la colère et le désarroi d'une partie des salariés de la compagnie devant la perspective de perdre leur emploi.

Interrogés par l'Ifop pour Sud Ouest Dimanche, les Français se montrent très partagés face à cet événement. 38% condamnent la réaction de ces salariés d'Air France, mais une majorité (54%) déclare la comprendre sans pour autant l'approuver, quand une minorité (8%) l'approuve sans réserve. Au regard de ces chiffres, on constate donc que l'opinion, dans une large majorité, adopte une position plus compréhensive sur cette affaire que la majorité des médias et des responsables politiques. Dans un contexte de chômage de masse, l'idée selon laquelle des plans de licenciements importants pouvaient engendrer des réactions de colère parfois violentes parmi les salariés des entreprises concernées est largement partagée. Pour autant, si une majorité comprend ces actions, le recours à la violence apparaît clairement comme une ligne rouge à ne pas franchir. A ce titre, il est intéressant de constater que le niveau de soutien à cette action est nettement moins élevé que celui qu'on avait mesuré en 2009 quand, lors du déclenchement de la crise économique, des salariés de sites industriels frappés par des plans sociaux ou condamnés à fermer avaient séquestré leurs dirigeants. En avril 2009 par exemple, 30% des personnes interrogées avaient approuvé la séquestration des patrons de Sony et 3M et quelques mois plus tard, en juillet 2009, ils étaient encore 23% lors d'actions du même type sur les sites de Caterpillar en Isère ou de Molex en Haute-Garonne. A l'inverse, la proportion de personnes condamnant ces faits étaient bien plus faibles (7 et 15%) que dans le cas d'Air-France (38%).

Différents éléments peuvent expliquer cette différence d'attitude. On peut penser tout d'abord que le niveau de violence manifestée à l'issue du comité d'entreprise extraordinaire d'Air-France a aliéné aux salariés le soutien de bon nombre de Français alors que les séquestrations, qui se caractérisent certes par une privation de liberté provisoire mais qui ne donnèrent pas lieu à des violences physiques sur les cadres dirigeants, paraissaient beaucoup plus acceptables. D'autre part, le contexte a sans doute également joué. En 2009, les annonces de fermetures de sites industriels se multipliaient et frappaient principalement des entreprises de taille moyenne. La compassion pour ces salariés se battant pour essayer de retarder l'arrêt de la production ou à défaut pour arracher des conditions de départ les plus décentes possibles était forte. Elle l'est sans doute un peu moins concernant les salariés d'Air France, une des principales entreprises françaises dont l'Etat est par ailleurs actionnaire, et dont on pense qu'elle a l'habitude et les moyens financiers de proposer des conditions de licenciement plus avantageuses.

Quand on analyse les résultats en détail, différents clivages opèrent sur cette question. De manière assez entendue, l'attitude face à ces violences varie assez sensiblement selon les électors. 62% des électeurs de Nicolas Sarkozy à la présidentielle disent condamner ces actions (que l'ancien président a évoqué en employant le terme « chienlit ») alors que cette attitude est très minoritaire à gauche : seulement 23% dans l'électorat de Jean-Luc Mélenchon (qui a pris la défense des salariés d'Air France) et 34% dans celui de

François Hollande. Une large majorité de ces deux électorats (respectivement 62% et 58%) déclarent comprendre sans pour autant approuver. Le soutien sans restriction demeure très minoritaire même dans ces deux familles politiques : 15% parmi les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 8% parmi ceux de François Hollande. Si gauche et droite penchent très majoritairement soit pour la compréhension, soit pour la condamnation, l'électorat frontiste, comme souvent sur les questions sociales, apparaît lui nettement plus divisé. 39% des électeurs de Marine Le Pen condamnent mais 50% comprennent ce geste sans l'approuver et 11% le soutiennent.

Le jugement sur cet évènement diffère également selon les catégories socioprofessionnelles. La condamnation atteint 44% parmi les cadres supérieurs et les professions libérales contre 35% parmi les professions intermédiaires et 29% dans les catégories populaires. A l'inverse, les employés, ouvriers et professions intermédiaires sont 60% à comprendre sans approuver contre 49% des cadres supérieurs et professions libérales. On relèvera également que par rapport aux séquestrations de patrons en 2009, c'est parmi les ouvriers que l'approbation sans réserve a le plus reflué : 44% en juillet 2009 contre 12% aujourd'hui, soit un écart de 32 points (contre un écart de 15 points dans l'ensemble de la population). Hormis le fait de recourir ou non à la violence physique, facteur qui joue sur la légitimité des registres d'action employés, cet écart de réaction dans la population ouvrière s'explique sans doute aussi par le fait que les ouvriers s'étaient davantage identifiés aux ouvriers ayant enfermé dans leur usine des patrons 2009 qu'aux salariés d'Air France (parmi lesquels on comptait aussi des ouvriers mais également des stewards, des hôtesse, des employés et des pilotes) agressant des cadres dirigeants.

Le degré de condamnation varie également selon l'âge et le sexe des interviewés. La condamnation est d'autant plus forte que l'on est âgé : 29% seulement parmi les moins de 35 ans contre 44% auprès des 50-64 ans et même 56% parmi les 65 ans et plus. Si ces chiffres renvoient de manière plus générale au rapport à la violence (les personnes les plus âgées étant structurellement plus réfractaires), ils donnent également à voir une opposition très marquée entre actifs, exposés aux risques de licenciement et aux aléas de la vie professionnelle et retraités, totalement protégés face à ce type d'inquiétudes. Ainsi, les retraités sont 54% à condamner ces violences contre 35% des actifs, qui s'identifient bien davantage aux salariés d'Air France. De la même façon, on observe que les femmes, qui, en tendance, ont des situations professionnelles plus précaires et fragiles que les hommes, sont beaucoup moins nombreuses (29%) à condamner l'action des salariés d'Air France que les hommes (49%).

Au total, si les orientations politiques influent fortement sur le regard porté sur ces violences chez Air France, la réaction à ces images dépend également beaucoup du statut social et du degré d'exposition perçu à un risque de licenciement des personnes interrogées.

- 3 -

Les résultats de l'étude

La réaction aux violences chez Air France

Question : Vous savez qu'à la sortie d'un comité central d'entreprise d'Air France consacré à un plan de restructuration prévoyant la réduction du nombre de lignes long-courriers et 2 900 suppressions d'emplois, le Directeur des Ressources Humaines ainsi que quatre autres cadres dirigeants de la compagnie ont été agressés physiquement par des salariés en colère.

Concernant le comportement de ces salariés, vous diriez que... ?

	Comparatif Séquestration des patrons de Sony et 3M 2-3 Avril 2009 ¹ (%)	Comparatif Séquestration des patrons de Caterpillar et Molex 27-29 Juillet 2009 ² (%)	Ensemble des Français Violences à Air France 7-9 Octobre 2015 (%)
• Vous les condamnez	7	15	38
• Vous les comprenez mais vous ne les approuvez pas .	63	62	54
• Vous les approuvez	30	23	8
TOTAL	100	100	100

¹ Sondage Ifop pour Paris Match réalisé par téléphone du 2 au 3 avril 2009 auprès d'un échantillon de 1010 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

² Sondage Ifop pour L'Humanité réalisée par questionnaire auto-administré du 27 au 29 juillet 2009 auprès d'un échantillon de 1005 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La réaction aux violences chez Air France

Question : Vous savez qu'à la sortie d'un comité central d'entreprise d'Air France consacré à un plan de restructuration prévoyant la réduction du nombre de lignes long-courriers et 2 900 suppressions d'emplois, le Directeur des Ressources Humaines ainsi que quatre autres cadres dirigeants de la compagnie ont été agressés physiquement par des salariés en colère.

Concernant le comportement de ces salariés, vous diriez que... ?

	Ensemble (%)	Cadres supérieurs et professions libérales (%)	Professions intermédiaires (%)	Employés	Ouvriers
• Vous les condamnez	38	44	35	24	34
• Vous les comprenez mais vous ne les approuvez pas	54	49	60	66	54
• Vous les approuvez	8	7	5	10	12
TOTAL	100	100	100	100	100

La réaction aux violences chez Air France

	Vous les condamnez (%)	Vous les comprenez mais vous ne les approuvez pas (%)	Vous les approuvez (%)
ENSEMBLE	38	54	8
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)			
Homme	49	41	10
Femme	29	65	6
AGE DE L'INTERVIEWE(E)			
Moins de 35 ans			
18 à 24 ans	23	70	7
25 à 34 ans	34	55	11
35 ans et plus			
35 à 49 ans	42	51	7
50 à 64 ans	27	61	12
65 ans et plus	44	50	6
65 ans et plus	56	40	4
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)			
ACTIF			
CSP+			
Artisan ou commerçant (*)	52	31	17
Profession libérale, cadre supérieur	44	49	7
Profession intermédiaire			
.....	35	60	5
CSP-			
Employé	29	60	11
Ouvrier	24	66	10
.....	34	54	12
INACTIF			
Retraité	43	50	7
Autre inactif	54	43	3
.....	24	62	14
STATUT DE L'INTERVIEWE(E)			
Salarié			
Salarié du secteur public	34	58	8
Salarié du secteur privé	25	66	9
.....	37	55	8
Indépendant sans salarié / Employeur			
.....	52	37	11
REGION			
Région parisienne			
Province			
Nord est	43	47	10
Nord ouest	38	55	7
Sud ouest	36	55	9
Sud est	33	59	8
.....	36	56	8
.....	44	52	4
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	31	59	10
Communes urbaines de province	40	54	6
Agglomération parisienne	44	46	10
PROXIMITE POLITIQUE			
Gauche			
Front de Gauche	28	62	10
Parti Socialiste	16	71	13
Europe Ecologie / Les Verts	36	57	7
.....	18	72	10
Modem			
.....	58	41	1
Droite			
UDI (*)	53	41	6
Les Républicains	78	20	2
Front National	66	32	2
.....	34	53	13
Aucune formation politique			
.....	26	65	9
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)			
Jean-Luc Mélenchon	23	62	15
François Hollande	34	58	8
François Bayrou	49	45	6
Nicolas Sarkozy	62	37	1
Marine Le Pen	39	50	11
PROXIMITE SYNDICALE			
CGT	27	61	12
Force Ouvrière	29	60	11
CFDT (*)	42	53	5
Autre syndicat	40	50	10
Aucun syndicat	34	58	8

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs